

Nouvelles prestations



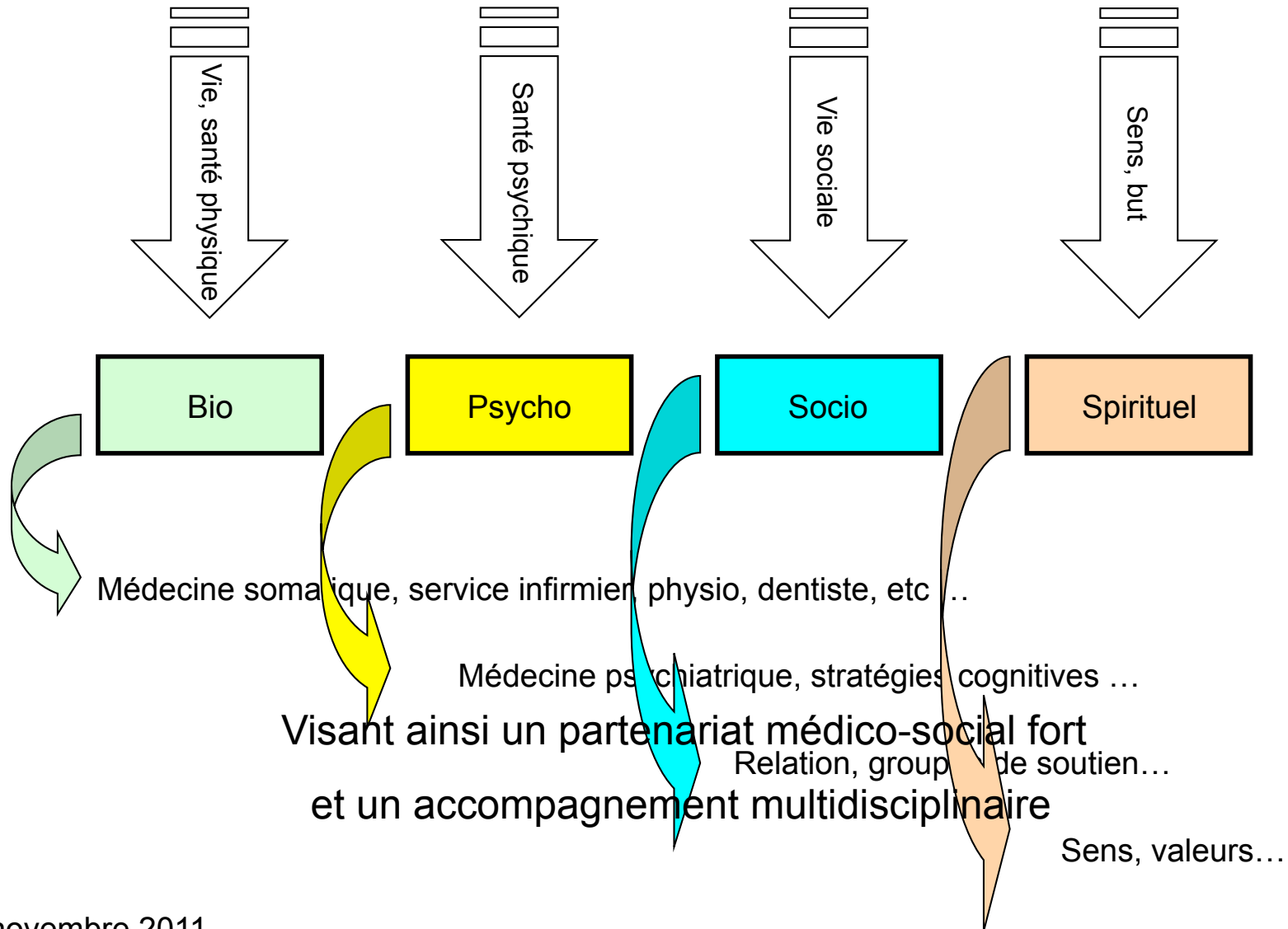
Françoise Villard
Kathia Bornand
Isabelle Corboz
Marie Bochatay
Luc Longueville

4 novembre 2011

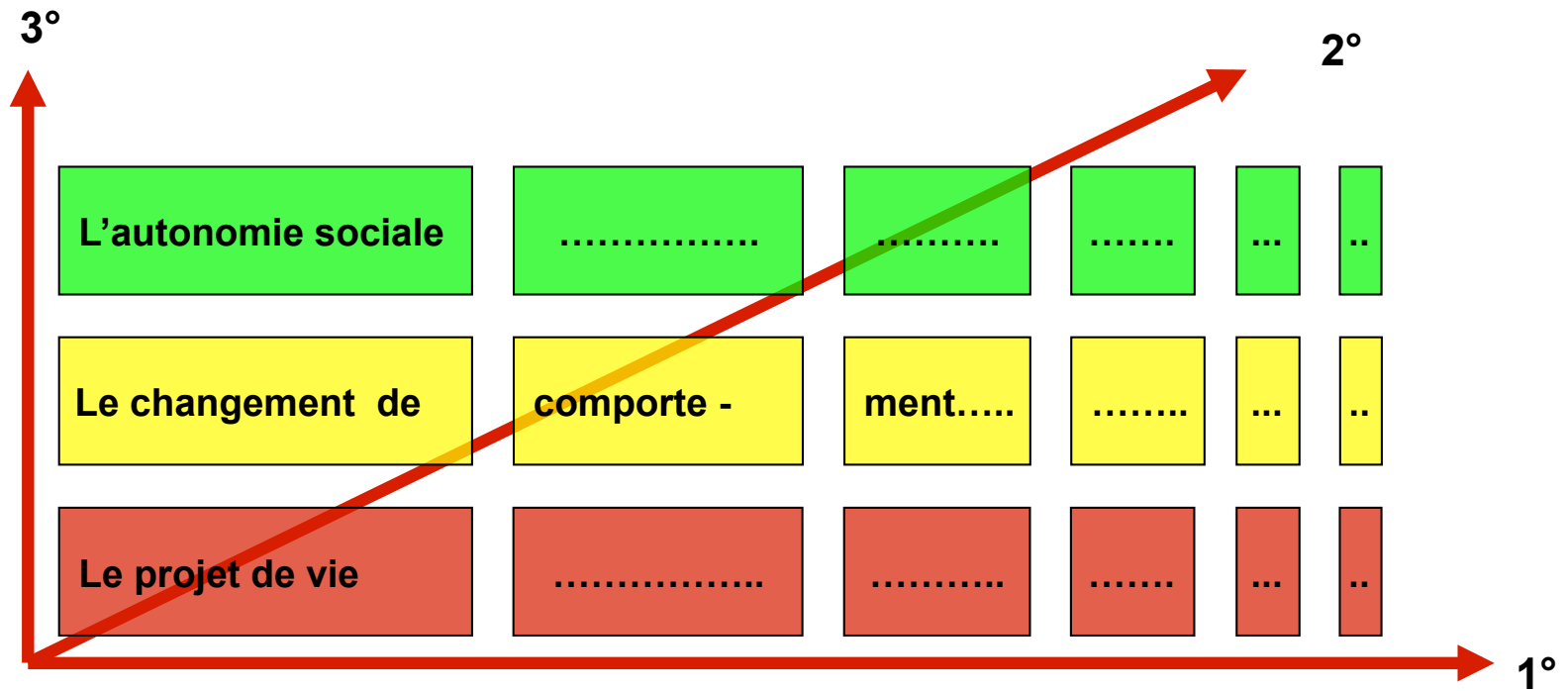
Les sources d'influence de ces prestations

- **Que les situations vécues comme hautement gratifiantes favorisent l'apprentissage des comportements de l'individu...**
- **Que tout processus de changement nécessite le libre arbitre et la volonté de la personne...et ne peut souffrir d'une contrainte...**
- **Que la responsabilité et les capacités de changer appartiennent à la personne...**

Le modèle d'approche global est maintenu



Stratégie d'accompagnement sur trois axes

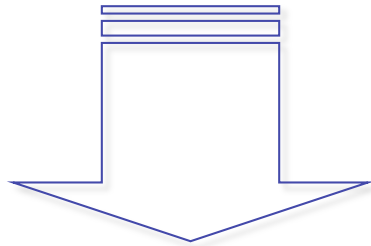


Selon le courant existentialiste

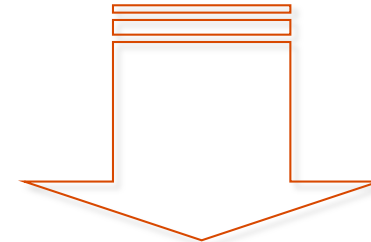
Selon l'esprit motivationnel

Selon le modèle bio – psycho – socio - spirituel

Deux prestations distinctes

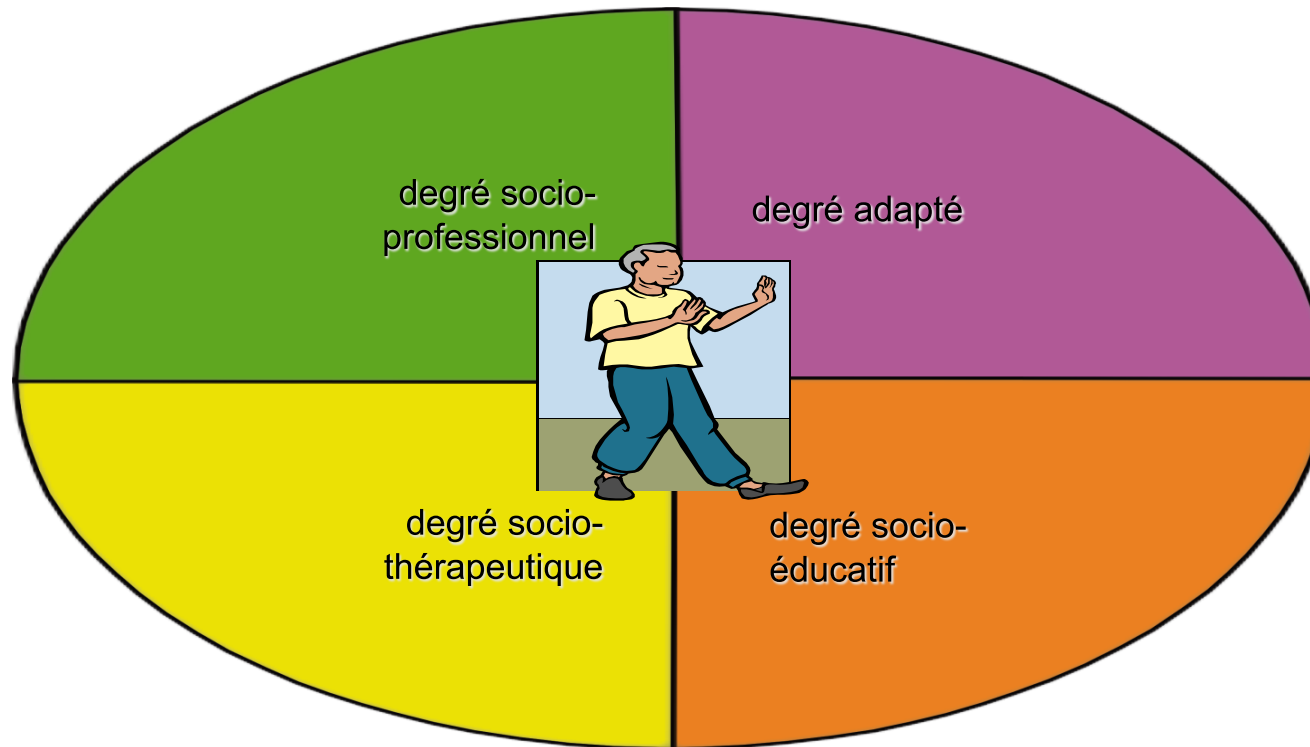


Pour les personnes ambivalentes et qui souhaitent modérer leur consommation, sur le site Clochatte



Pour les personnes qui choisissent de travailler sur un projet d'abstinence, sur le site Pontaise

Prestations par degrés d'autonomies



Public cible

Toute personne en difficulté avec sa consommation de produits psychotropes

Toute personne sous injonction administrative ou judiciaire en lien avec sa consommation

Avec les personnes sous injonction, émergent 2 difficultés récurrentes:

1° le décalage entre leur vision du monde et les normes sociales...

2° la perception d'un symptôme plus que d'un problème à régler...

1° la vision du monde et le cadre de référence...

Au fil des événements et de son contexte, l'individu se construit son cadre de références, qui se transforme en comportements sociaux. Cette vision du monde a des conséquences.

Ces références et les règles qui en découlent sont le reflet d'apprentissages et d'interactions. L'injonction au changement de ces paradigmes est irréaliste.

Un recadrage est certainement nécessaire et les injonctions (attentes) sont énoncées en termes d'actions réalistes à atteindre.

Pour l'équipe éducative, le travail n'est plus d'accompagner la personne à adhérer aux valeurs sociales mais plus de l'accompagner dans la recherche de moyens permettant de répondre aux injonctions.

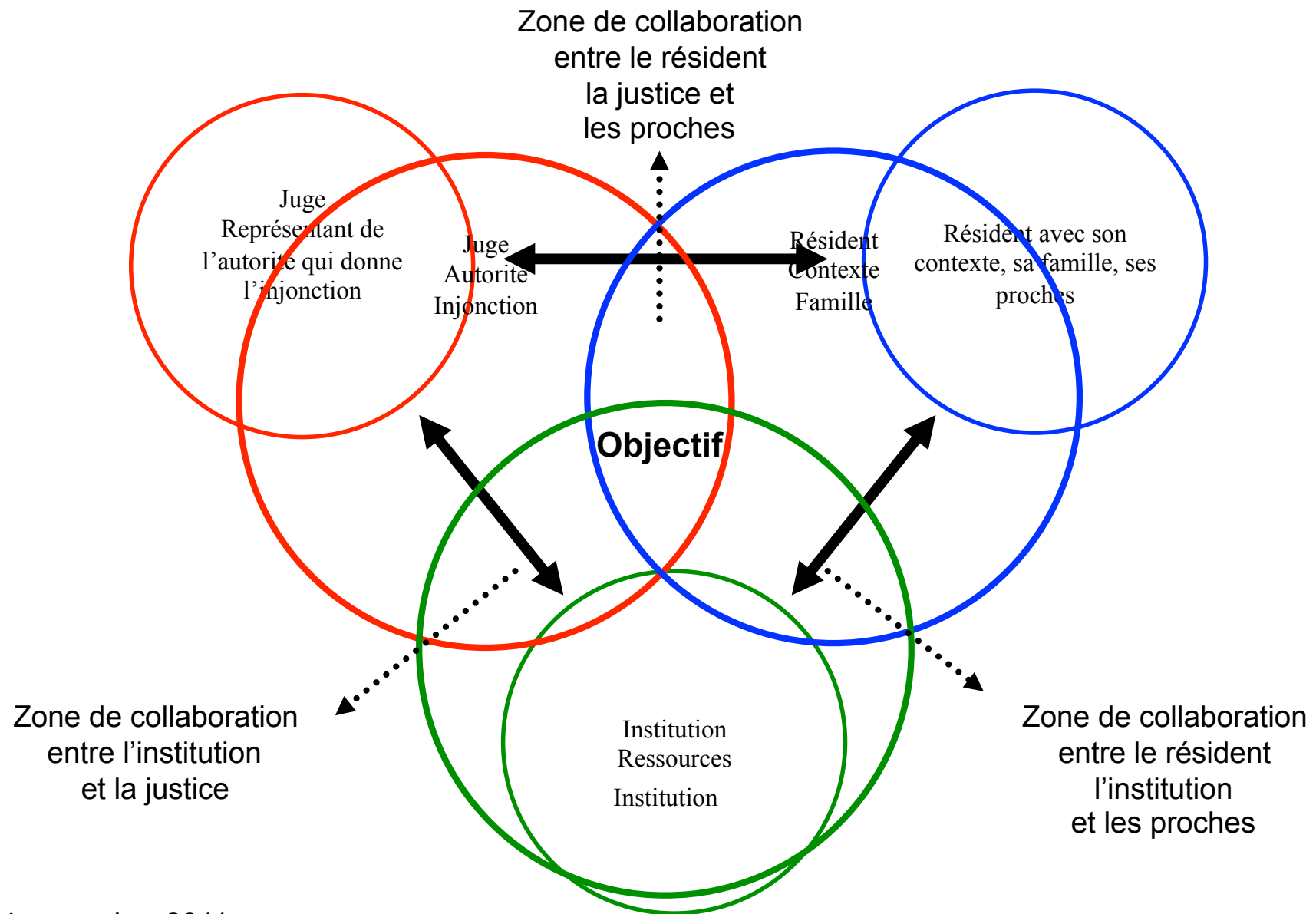
2° symptôme ou problème?

Tant que l'individu peut maintenir son équilibre et qu'il n'est pas en difficulté avec ses normes individuelles, il n'a pas de raison de changer ses comportements. L'écart aux normes sociales ne générant pas une crise est un symptôme.

Il y a problème lorsque les normes individuelles sont ébranlées et que les mécanismes de régulation ne permettent plus de maintenir l'homéostasie...

C'est en position de déséquilibre (doutes – crise – souffrance) que les injonctions précises ont plus de chance de conduire vers un changement...

Modélisation de l'intervention





Contrat de séjour

Madame, Monsieur,

Nom et Prénom :

Vous demandez un séjour à La Fondation des Oliviers à Lausanne.

Pour toute la durée de votre séjour, vous vous engagez à :

- Respecter la non consommation de tous produits psychotropes non prescrits dans le cadre de l'institution.
- Ne pas introduire ou faire introduire, ni distribuer d'alcool, de drogues ou de produits psychotropes dans le cadre de l'institution.
- Ne pas tenir de propos ou manifester des comportements provocateurs, que ce soit envers les autres ou le personnel.
- Vous abstenir de toute forme de violence physique, verbale et/ou morale.
- Ne pas introduire, ni détenir d'armes, de couteaux.

Signature du demandeur : Représentant légal:

Signature d'un membre du personnel :

En conclusion,

C'est dans un rapport humain au quotidien que dépend

la réussite

de ces nouvelles prestations...

Merci pour votre attention!